



Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul
Board of Governors of Saint Paul University

Le 3 février 2021
February, 3rd 2021

PROCÈS-VERBAL
MINUTES

Membres présents

J.-M. Barrette, N. Beaulieu, D. Berniquez, M. Harvey, A. Jastrzebski, M.-M. Laferrière, B. MacLellan, M.-J. Martel, M. McLellan, M. Moriarty, D. Perrin, F.D. Reardon, G. Rixon, A. Sheftel, M. Tassé D. Upton,

Membres excusés

C. Beauvais

Secrétaire de séance

Pascale Thériault

La présidente, M.-M. Laferrière, souhaite la bienvenue aux membres du Bureau des gouverneurs.

La présidente invite M. Moriarty à prononcer la prière d'ouverture.

Le secrétaire général intérimaire, M. McLellan, confirme que la réunion est proprement constituée et qu'il y a quorum.

1. Déclaration de conflit d'intérêts

B. Maclellan annonce un possible conflit d'intérêts. Après consultation des autres membres du Bureau, la présidente confirme qu'il n'y en a pas.

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Sur motion dûment présentée par B. Maclellan et appuyée par D. Perrin, il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Présentation – sans objet

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que les articles 4 à 13 figurent à l'ordre du jour de consentement. Elle demande une motion pour approuver l'ordre du jour de consentement.

Sur motion dûment présentée par D. Upton et appuyée par M. Moriarty, il est résolu

QUE l'ordre du jour de consentement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 novembre 2020**
- 5. Procès-verbaux du comité exécutif du 4 novembre 2020 au 13 janvier 2021**
- 6. Nouvelle politique pour approbation : RHR-226, Équité, diversité et inclusion**
- 7. Nomination de professeurs auxiliaires –Faculté de théologie**
- 8. Nomination – professeure émérite**
- 9. Politique de Placement – USP**
- 10. Politique de placement – Régime de retraite**
- 11. Cycle budgétaire 2021-2022**
- 12. Demande d'exception au règlement FIN-312**
- 13. Documents pour informations**

AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION

- 14. Comité ad hoc : création et mandat du « Task Force »**

14.1 Création du Comité

La présidente invite le président du Comité de gouvernance et de nominations à présenter la proposition pour la création de ce comité ad hoc. F. Reardon explique qu'à la dernière rencontre – le 16 décembre 2020 – les membres du Bureau des gouverneurs ont exprimé le désir de créer un comité pour donner suite à cette discussion. Plusieurs membres ayant exprimé un désir d'y travailler et de s'impliquer.

Sur motion dûment présentée par F. Reardon et appuyée par D. Perrin, il est résolu

QUE suite à la rencontre du Bureau des gouverneurs du 16 décembre 2020, le Comité de gouvernance et de nominations recommande la mise sur pied d'un comité ad hoc : Comité tactique Ad-Hoc au Bureau des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 Mandat du Comité ad hoc

La présidente demande à F. Reardon de présenter le mandat proposé pour ce comité ad hoc. Le président du Comité de gouvernance et de nomination explique le mandat proposé par le comité de gouvernance et de nominations en consultation avec les membres du Bureau des gouverneurs voulant siéger sur ce comité.

Une discussion s'en suit. D. Perrin souhaiterait davantage de clarifications spécifiant les modalités de composition du Comité. D. Upton suggère de spécifier que le Comité détient le pouvoir de nommer les membres de la communauté internes et externes qu'ils jugent pertinents au comité. La présidente demande une proposition formelle.

Sur motion dûment présentée par M. Moriarty et appuyée par M-J. Martel, il est résolu.

QUE le Comité tactique Ad-Hoc du Bureau des gouverneurs ait la composition suivante, tel que modifié par la proposition « *Le Comité est composé de membres nommés au sein du Bureau des gouverneurs, ainsi que de membres de la communauté nommés et approuvés par le Bureau des gouverneurs.* »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B. Maclellan propose également un ajout amical précisant la mission et les valeurs de l'Université Saint-Paul au point 3 du mandat « *Faciliter, en proposant au Bureau des gouverneurs, la mise en œuvre des initiatives et des pratiques pertinentes, efficaces et significatives pour assurer la pérennité de l'Université Saint-Paul, sa mission et ses valeurs* »

Sur motion dûment présentée par F. Reardon et appuyée par M-J. Martel, il est résolu.

QUE le Bureau des gouverneurs et de nominations recommande au Bureau des gouverneurs d'approuver le mandat, tel que modifié, du Comité tactique ad hoc du Bureau des gouverneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADDENDUM après réflexions et à la demande D. Perrin, un vote électronique a été effectué le 5 février 2021 afin de respecter le processus de création officiel d'un comité du Bureau des Gouverneurs. Le comité ayant été créé, et après avoir approuvé son mandat, les membres ont été nommés.

Sur motion dûment présentée par D. Perrin et appuyée par MJ. Martel, il est résolu.

QUE les membres du Bureau des gouverneurs, siégeant au comité tactique ad hoc soient les suivants: Marie-Josée Martel, Francis Reardon, Marc Tassé, Margaret Moriarty, Anna Sheftel, Darlene Upton, Gordon Rixon et Marie-Michèle Laferrière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RAPPORTS

15. Vice-recteur à l'administration

Le Vice-recteur à l'administration présente son rapport sur l'évaluation de risques 2020-2021.

16. Secrétaire général

Le secrétaire général présente un rapport des projets présentement en cours à l'Université Saint-Paul. Il souligne entre autres les succès et développements du programme *Newcomer Navigator* et les partenariats qui vont être développés.

17. Rectrice – excusée

RAPPORTS DES COMITÉS

18. Comité de gouvernance et de nominations – Code Morin – pour information

F. Reardon explique que conformément au plan de travail que le Comité s'est donné – un document est apporté au Bureau des gouverneurs pour information et considération afin d'apporter une proposition en ce qui concerne la formalisation de ces pratiques. Une discussion s'en suit. M-J. Martel questionne la nécessité d'une telle action. M-M Laferrière explique que le Bureau des gouverneurs n'a pas encore de politique d'assemblée délibérante adaptée à ses besoins, car il se base présentement seulement sur le Code Morin. Adapter cet ouvrage aux besoins du Bureau des gouverneurs est important afin de prévenir et guider les procédures de gouvernances dans le contexte particulier de l'Université Saint-Paul.

19. Comité des finances

M. Tassé présente le rapport du Comité des finances. Considérant la conjoncture et les défis de la pandémie, M. Tassé s'estime satisfait de la situation financière actuelle de l'Université. La prochaine rencontre du Comité aura lieu le 23 mars.

20. Comité d'audit

D. Berniquez présente le rapport du Comité d'audit. Il mentionne qu'aucun développement majeur n'a eu lieu depuis la rencontre du 7 décembre 2020.

FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Levée de la séance

La motion demandant la levée de la séance à 17 h 00 est présentée par **M-J. Martel** et appuyée par **D. Berniquez**

La présidente de séance

Le secrétaire général intérimaire

Marie-Michèle Laferrière

Michael McLellan